



Compte-rendu du 3^e conseil d'école – mardi 17 juin 2025

Présents : Mairie : Mme Roubin

Parents : Mme Rose, M. Piot, Mme Badin, M. Grange, Mme Gereys Meiller, Mme Marmey, Mme Deygas et Mme Pradon

Enseignants : Mme Boucher, Mme Eyraud, Mme Scholl, Mme Falatik, Mme Liccardi, Mme Borge, Mme Grange, Mme Reynaud et M. Pageot

Excusés : M. Lemarchand, Mme Pouzet, Mme Loubechine

- **Les effectifs :** À ce jour, l'école compte 212 élèves. Pour l'année prochaine, les prévisions s'élèvent à 221 élèves sur les niveaux suivants :

PS : 33, MS : 29, GS : 34, CP : 29, CE1 : 29, CE2 : 20, CM1 : 23, CM2 : 24

Les enseignantes Mme Eyraud (pour la classe de GS/CP) et Mme Felix (pour la classe de CM1/CM2), sont nommées sur l'école à la rentrée prochaine. Mme Buniazet sera l'enseignante de la classe des MS/GS.

- **Locaux de l'école :**

Quelques travaux réalisés depuis février : Alarme contre le vol, connexion internet, prise électrique sous le préau pour les manifestations de l'Amicale Laïque et pour la fête de l'école.

Quelques travaux sont prévus cet été: les tableaux dans les salles Olympe de Gouges et Ferry, la salle de Cantine

Changements d'affectation pour des classes :

- A l'étage, les deux classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2 seront voisines (déplacement de la classe de Mme FALATIK et Mme FELIX)

- Au rez de chaussée, la classe de Mme EYRAUD (GS-CP) sera proche de la porte et Mme BUNIAZET (MS-GS) conserve sa classe.

- Rentrée 2025 : La répartition des classes est en cours jusqu'au mois de septembre en fonction des arrivées et des départs par classe.

- **Enseignements, actions et projets :**

Bilan des sorties de l'année scolaire

L'environnement : nettoyons la nature, interventions autour des déchets, du recyclage et des énergies dans plusieurs classes de l'école

Domaine artistique : les arts au château (avec le musée de Tournon), musique et percussions africaines et séances avec l'intervenante musique dans toutes les classes de l'école.

Sortie culturelle : festival du cinéma, emprunt de livres à la bibliothèque

Domaine sportif : Cycle cirque, sorties sportives avec les écoles du secteur, voyage scolaire et « Savoir Rouler À Vélo », des marches autour de l'école et visite du château de Mein.

Sciences : Visite des stations d'épuration de Félines (Bas-Larin) et Peaugres (roseaux)

Pour les CM2, visite du collège et cours de sciences pour les futurs 6°

Citoyenneté : les gendarmes sont venus pour le permis Internet des CM1-CM2

Rencontre avec l'ADAPEI : un spectacle a été présenté aux élèves de CE1- CE2 par des personnes porteuses d'un handicap.

Participation de quelques élèves CM1 et CM2 à la commémoration du 8 mai

... et premières pistes pour 2025-2026

- Intervenant musique en classe de la PS au CM2
 - Piscine pour les élèves de CP et de CE1 (question pour les CE2) tous les mardis matin du 10 septembre au 9 décembre.
 - Participation des CP à CM2 à « Classe qui danse » avec la compagnie la Baraka d'Annonay
 - Projet artistique pour les 4 classes avec des élèves de maternelle
 - Sorties culturelles (spectacles, cinéma...)
 - Poursuite des séances sur l'environnement avec WATTY-ALEC 07
 - Projet intergénérationnel : entre l'école et les personnes âgées du village
 - Visite du Collège de secteur
 - Commémoration du 11 novembre à Vinzieux
 -
- Projet d'école : Les 4 axes du projet d'école.

Présentation des 4 axes + descriptif des actions et indicateurs de réussite.

- Points à aborder à la demande de la mairie :
- le nouveau règlement des services périscolaires et nouveaux tarifs sera en ligne en septembre 2025 : <https://felines-ardeche.fr/ecole-garderie-cantine/>
 - Problématique du nombre croissant de repas à la cantine : prévision de 141 enfants en moyenne par jour à la cantine l'année prochaine, contre 135 enfants en moyenne par jour actuellement avec 11 personnes employées sur le temps méridien pour la gestion des repas.

La mairie demande aux parents de ne pas inscrire leurs enfants automatiquement à la cantine afin de gérer au mieux l'augmentation des effectifs. Au vu du nombre croissant de fréquentation du service cantine (environ 150 enfants en moyenne), pour le bien-être des enfants, nous recommandons aux parents, dans la mesure du possible, de le(s) récupérer le temps de la pause méridienne, afin de leur offrir un moment de pause optimale.

En cas de capacité maximale atteinte, les inscriptions seront bloquées afin de pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

- Travaux prévus cet été pour répondre au niveau sonore pendant les repas : dalles acoustiques suspendues, mousses au niveau des murs et peinture pour un budget d'environ 12 000€.

➤ Points à aborder à la demande des représentants des parents d'élèves :

- La cantine : tarifs, taux d'encadrement dans la cour de récréation, équilibre des menus (pas de légumes ou de fruits ou de produits laitiers...) garderie durant la pause méridienne afin de désengorger le service de restauration scolaire ?, difficultés liées au bruit, des retours de parents sur les arêtes de poissons ou les pépins des fruits:

Ces points ont été discutés avec Mme Roubin : 1 animateur pour environ 17 enfants dans le respect des taux d'encadrement réglementaires. Les solutions envisagées pour faire diminuer le bruit comme les « Feux Tricolores », une récompense, les casques antibruit ne sont pas très efficaces. Les casques antibruit sont distribués à la demande. Le challenge du silence est destiné aux Élémentaires. Les enfants sont respectueux mais très bruyants. Les travaux devraient permettre une diminution significative du bruit. Après vérification sur le mois de mai, aucune anomalie dans l'équilibre des repas n'a été constatée.

La mairie n'a pas les moyens de mettre en place une garderie durant la pause méridienne, d'autant plus que peu de familles l'avaient utilisée lors de sa mise en place en 2021 pour un essai de 6 mois.

- Le financement de l'école : Quelle est la participation des autres communes ? Question sur le principe d'égalité pour tout élève au sein d'un même établissement au regard du financement de la sortie avec nuitée.

La mairie informe les parents qu'il n'y a pas de participation financière des autres communes concernant les frais de contribution au fonctionnement de l'école. La mairie prend aussi en charge les sorties, le bus... quel que soit l'enfant. Cependant, les règles financières entre communes seront abordées en conseil : délais, revoir les règles de financements dans le cas des sorties avec nuitées.

- Stationnements : de plus en plus de véhicules stationnés sur l'emplacement du bus et le fonctionnement du dépose-minute n'est toujours pas assimilé provoquant très régulièrement une longue file d'attente le long de la départementale 109.

La mairie et les parents délégués en appellent à la civilité et à la responsabilité de chacun.

- double niveau et liste des classes affichées pour la rentrée :

Le double-niveau est un choix pédagogique décidé par l'équipe enseignante pour organiser l'école : l'accueil en maternelle, les apprentissages différenciés, la gestion des groupes, des inimitiés.... Même dans une classe à un seul niveau, la différenciation dans les activités pédagogiques est nécessaire pour s'adapter à tous les élèves ; c'est pourquoi, dans une classe avec 2 niveaux, le travail différencié n'est pas forcément un travail supplémentaire pour l'enseignant.

Concernant l'affichage des listes de classes, c'est un choix réfléchi et assumé de l'équipe enseignante. Le directeur de l'école affichera les listes de classes à la rentrée afin de ne pas créer d'inquiétude chez les enfants en cas de changement d'organisation pendant les vacances. Tous les ans nous avons des départs et des arrivées en fin d'été, les listes des classes sont ajustées lors de la pré-rentrée des enseignants fin août.

Les listes définitives seront donc affichées le matin de la rentrée, ainsi, si un enfant ne se retrouve pas avec un autre élève souhaité pendant l'été, il se rendra compte rapidement que d'autres enfants sont présents pour jouer avec lui et les inquiétudes seront vite levées ; ce qui ne serait pas le cas avec une liste diffusée trois jours avant.

Secrétaire de Séance :

Mme FALATIK

Président de séance :

M. PAGEOT